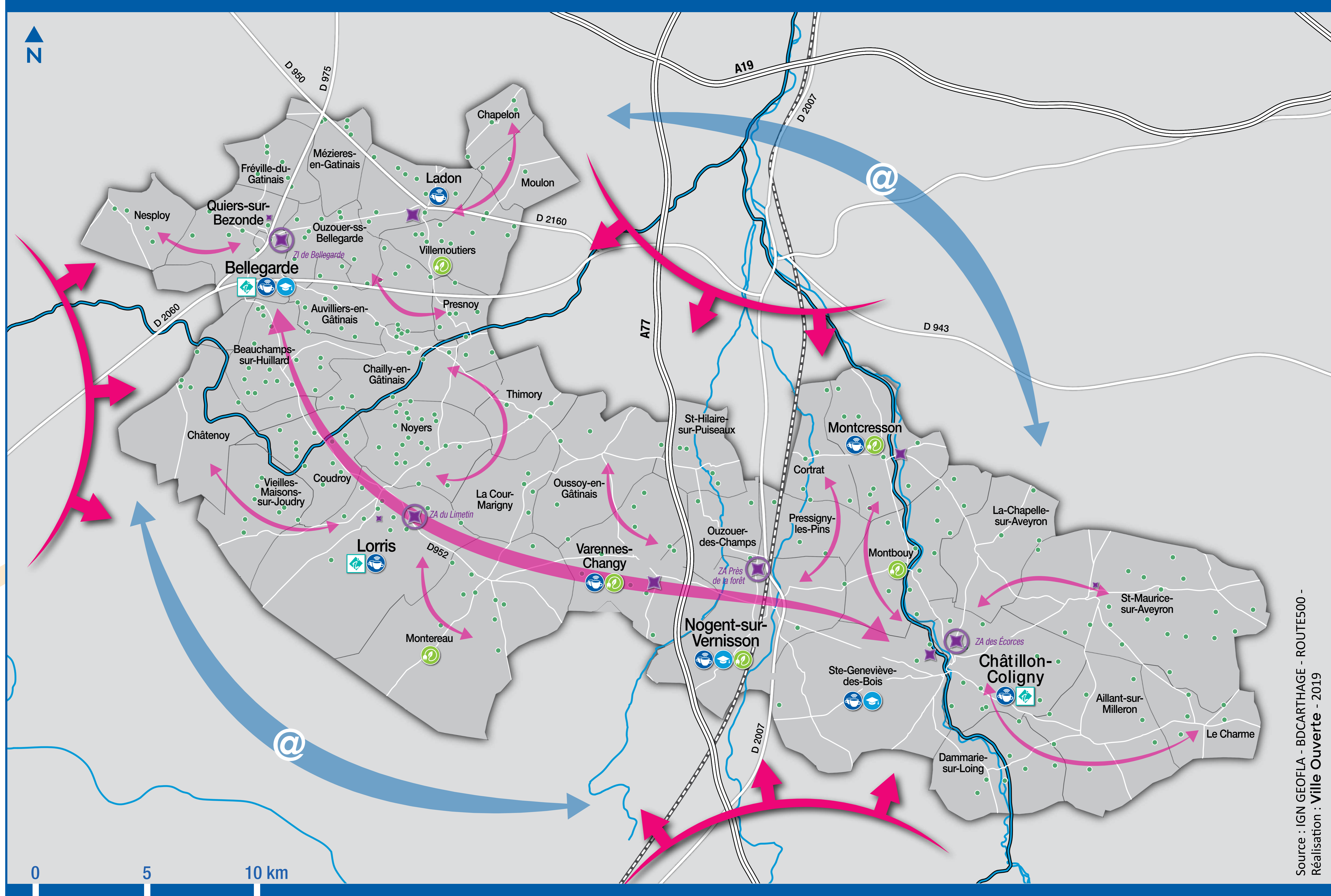


AXE 1 : UNE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE COMMUNE POUR MIEUX S'INTÉGRER AUX DYNAMIQUES DU GRAND TERRITOIRE

AXE 1 : UNE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE COMMUNE POUR MIEUX S'INTÉGRER AUX DYNAMIQUES DU GRAND TERRITOIRE



Source : IGN GEOFLA - BCARTHAGE - ROUTES00 - Réalisation : Ville Ouverte - 2019

Développer les nouvelles technologies comme condition nécessaire à la stratégie économique.

Organiser le développement de la couverture numérique.

Couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici 2024

Créer des espaces de travail partagé.

Créer des espaces de travail partagé dans les polarités principales et secondaires, conçus comme de véritables tiers-lieux, permettant de renforcer l'animation locale dans les centres-bourgs et d'accompagner le développement de nouvelles formes de travail



Zone industrielle de Bellegarde
- Source : Loire & Orléans Economie

Structurer les filières économiques locales et renforcer leur diversité.

Valoriser les zones d'activités pour conforter l'artisanat et les petites industries.



Développer les zones d'activités stratégiques et prévoir des extensions selon les besoins
ZI de Bellegarde, ZA des Ecorces (Châtillon-C.), ZA Près de la Forêt (Nogent-s-V.), ZA du Limetin (Lorris)



Conforter les zones d'activités d'équilibre et prévoir des extensions selon les besoins
ZA Chantreine (Ladon), ZA du Bussoy (Varennes-C.), ZA de la Bonne Dame (Ste Geneviève - B.), ZA les Haies de Châtillon (Montresson)



Pérenniser les zones d'activités de proximité et limiter leurs extensions
ZA des Dentelles (Lorris), ZA de Quiers-s-B., ZA de Saint-Maurice-s-A.

Créer et animer un réseau économique structuré autour des pôles

Développer la filière des énergies renouvelables.



Développer / conforter les projets d'énergies renouvelables

Structurer la filière des services à la personne.

Développer le tourisme vert et bleu.



Zone d'activités du Pays de Lorris
- Source : Loire & Orléans Economie

Conforter et diversifier le secteur agricole.

Maintenir un cadre favorable aux activités agricoles.

Assurer des possibilités d'évolution des sièges d'exploitation

Accompagner la diversification des activités agricoles.

Développer les filières longues (production, transformation, commercialisation), en lien avec des labellisations de qualité

Promouvoir les circuits courts.



Grandes cultures à Ladon
- Source : Ville Ouverte

Maintenir et développer l'emploi local.

Soutenir les activités économiques existantes et favoriser l'installation et la création de nouvelles entreprises.

Renforcer les partenariats entre le service développement économique de la Communauté de Communes et les structures d'accompagnement départementales.

Conforter l'offre de formation dans les filières locales.

Conforter l'offre de formation



Zone d'activités Près-la-Forêt à Nogent-sur-Vernisson
- Source : Loire & Orléans Economie

Conforter la capacité du territoire à accueillir les actifs.

Créer un cadre de vie attractif pour des actifs en recherche d'implantation durable.

Rendre attractif le territoire auprès des actifs, en développant une offre attractive de logements, services, commerces et équipements

Accompagner la mise à disposition des logements temporaires pour les actifs en mobilité.

Développer une offre de logements temporaires avec le bail mobilité



Centre-bourg de Châtillon-Coligny
- Source : Ville Ouverte

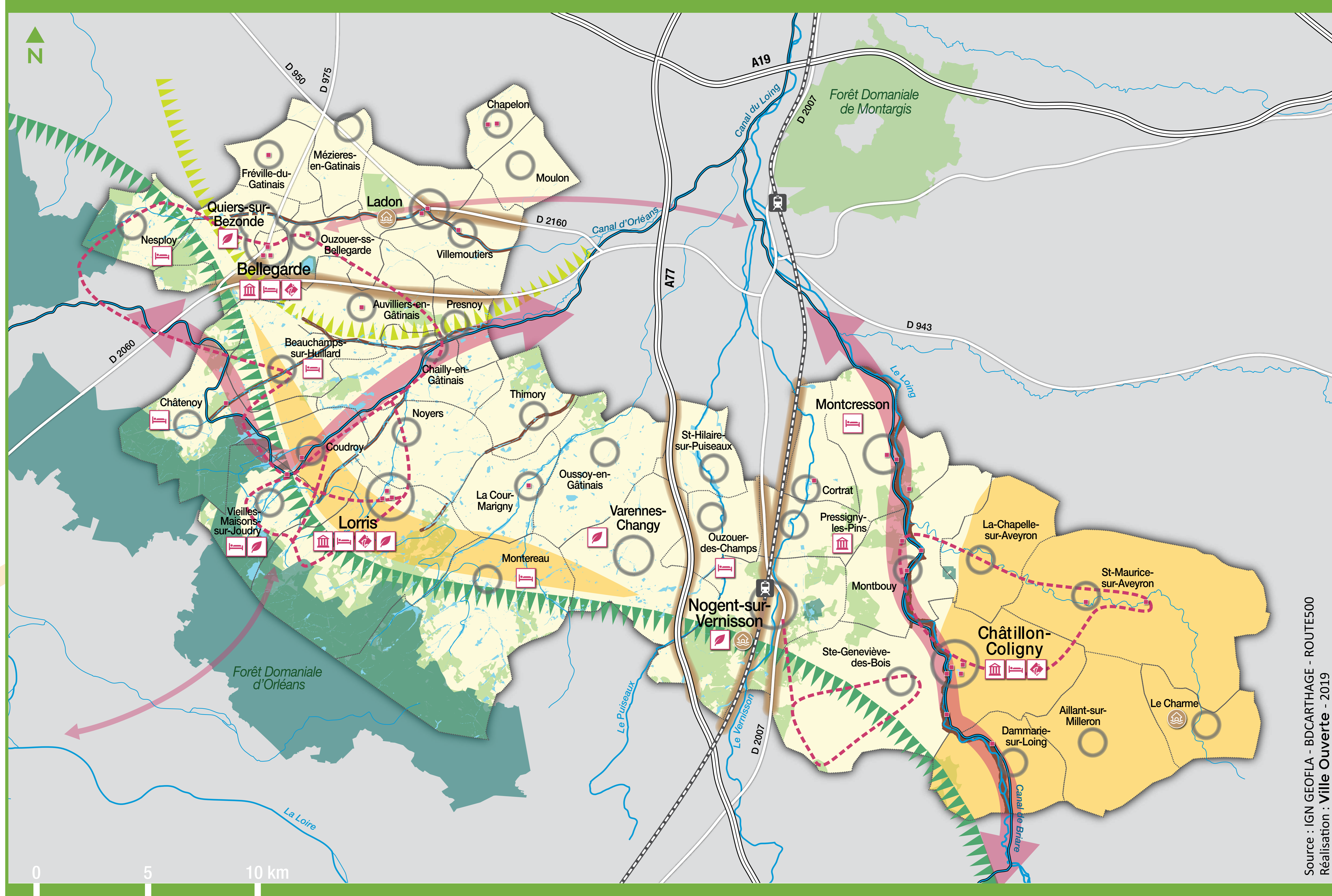
PLUS D'INFORMATION SUR LE PLUI
www.comcomcfg.fr

Communauté de Communes
Canaux et Forêts en Gâtinais

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CANAUX ET FORÊTS EN GÂTINAIS
155 RUE DES ERABLES • 45260 LORRIS

AXE 2 : LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DU PAYSAGE ET DE L'ENVIRONNEMENT COMME SOURCE D'ATTRACTIVITÉ

AXE 2 : LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DU PAYSAGE ET DE L'ENVIRONNEMENT COMME SOURCE D'ATTRACTIVITÉ POUR LE TERRITOIRE



Source : IGN GEOFLA - BDCARTHAGE - ROUTE500
Réalisation : Ville Ouverte - 2019

Préserver la trame verte et bleue en tant que socle naturel du territoire.

Préserver la trame verte.

- Préserver les Sites Natura 2000
- Préserver le bocage

Préserver la trame bleue.

- Préserver et mettre en valeur les cours d'eau
- Préserver et mettre en valeur les canaux
- Préserver et aménager les zones humides



Zone humide de Quiers-sur-Bezonde
- Source : Ville Ouverte

Affirmer la singularité du paysage en alternance entre champs ouverts et vallées boisées.

Affirmer l'importance de l'agriculture et de la sylviculture dans le paysage.

- Affirmer l'importance de l'agriculture
- Affirmer l'importance de la sylviculture

Limiter les atteintes au cadre paysager.

- Limiter l'extension des paysages agricoles ouverts
- Limiter l'enfrichement des terres

Maîtriser l'intégration paysagère des projets d'énergie renouvelable.

- Veiller à l'intégration paysagère exemplaire des projets d'énergies renouvelables



Le canal d'Orléans à Vieilles-Maisons sur Joudry
- Source : Ville Ouverte

Préserver la qualité environnementale et le cadre de vie en limitant l'étalement urbain.

S'engager dans la réduction du rythme d'extension de la tâche urbaine.

- Limiter l'extension de la tâche urbaine

Maîtriser la densification des lotissements isolés, des hameaux et des écarts et ne pas étendre l'urbanisation

Accompagner les projets visant à l'exploitation des potentiels intra-urbains.

Prioriser l'urbanisation des dents creuses de la tâche urbaine principale
Favoriser le renouvellement des bâtiments vacants ou en ruine



Opération neuve à Lorris
- Source : Ville Ouverte

Limiter les risques et les nuisances pour préserver la qualité du cadre de vie.

Maîtriser l'urbanisation dans les zones à risques.

- Maîtriser l'urbanisation dans les zones à risque d'inondation
- Maîtriser l'urbanisation autour des silos de stockage

Limiter l'exposition aux nuisances sonores.

Limiter l'exposition aux nuisances sonores le long des routes et de la voie ferrée



Le canal de Briare dans le centre de Châtillon-Coligny
- Source : Ville Ouverte

Valoriser la qualité du paysage et de l'environnement dans une stratégie de développement du tourisme et des courts séjours.

Faire la promotion du territoire et créer une image attractive.

- Développer le tourisme patrimonial : château, monument, musée, collection
- Activer une offre de tourisme vert : haltes nautiques, étangs
- Proposer des boucles cyclables de valorisation du patrimoine
- Poursuivre le développement des voies vertes le long des canaux et sur les emprises des anciennes voies ferrées

Développer les infrastructures de tourisme.

- Renforcer le rôle des offices de tourisme
- Conforter et développer l'offre en hébergements touristiques

Valoriser la diversité du patrimoine.

- Révéler les différentes formes du patrimoine : patrimoine naturel, patrimoine bâti, patrimoine du quotidien
- Valoriser les bâtiments classés et inscrits
- Protéger et faire connaître le patrimoine bâti local, grâce à l'identification de « 100 pépites »



L'arboretum des Barres
- Source : France bleu Loiret

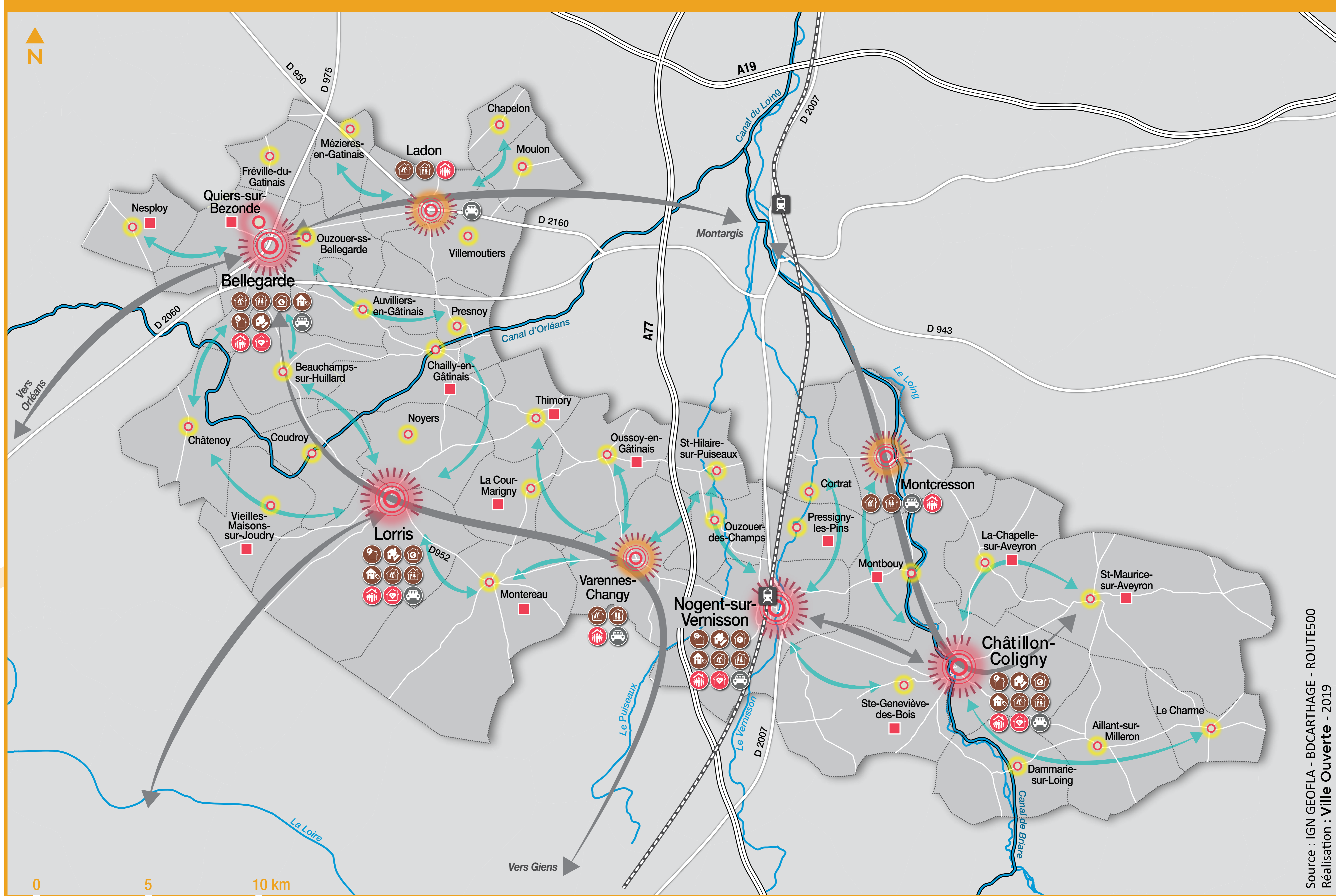
PLUS D'INFORMATION SUR LE PLUI
www.comcomcfg.fr

Communauté de Communes
Canaux et Forêts en Gâtinais

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CANAUX ET FORÊTS EN GÂTINAIS
155 RUE DES ERABLES • 45260 LORRIS

AXE 3 : UNE ARMATURE URBAINE STRUCTURÉE POUR REDYNAMISER LES CENTRES-BOURGS

AXE 3 : UNE ARMATURE URBAINE STRUCTURÉE POUR REDYNAMISER LES CENTRES-BOURGS



Source : IGN GEOFLA - BDCARTHAGE - ROUTES00
Réalisation : Ville Ouverte - 2019

Renforcer l'armature urbaine en hiérarchisant le développement.

S'engager vers une croissance démographique tendant vers 30 000 habitants à l'horizon 2032.

Garantir la diffusion de la dynamique démographique sur tout le territoire.

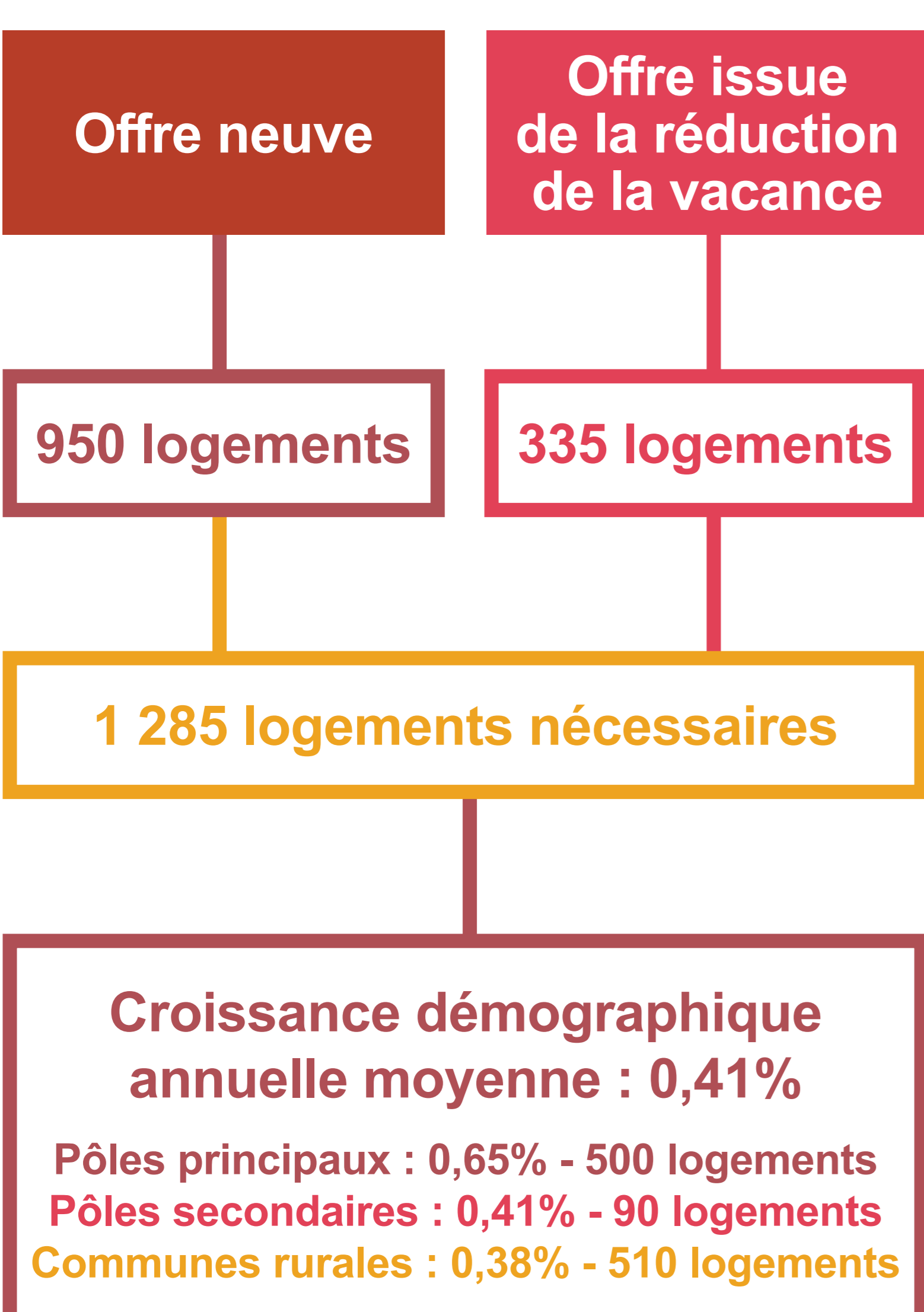


Pôle principal
Bellegarde, Lorris, Châtillon-Coligny et Nogent-sur-Vernisson

Pôle secondaire
Ladon, Varennes-Changy, Montresson

Commune rurale

Programmer une offre de 1 285 logements supplémentaires, afin d'accueillir de nouveaux ménages et de répondre aux besoins existants.



Accompagner la diversification des formes d'habitat.

Développer une politique volontariste et transversale de revitalisation des centres-bourgs.



Revitaliser les centres-bourgs

Faire de l'amélioration de la qualité du parc existant un levier de la production de logements et de l'attractivité.

S'appuyer sur le réinvestissement du parc de logements vacants pour répondre aux besoins en logement.

Initier des actions pour réinvestir les logements vacants, en priorité sur les polarités principales et secondaires.

Améliorer la qualité du parc résidentiel existant à travers la réhabilitation.

Soutenir la réalisation de travaux pour lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne. Poursuivre et étendre l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Permettre un meilleur accès au logement.

Favoriser l'accession abordable à la propriété.

Positionner l'accession abordable à proximité des commerces, des services et des équipements dans les pôles principaux afin de favoriser leur accès par les habitants.

Maîtriser l'évolution des prix du foncier en envisageant une politique foncière.

Permettre le maintien d'une offre locative aidée adaptée aux besoins des ménages.

Travailler en collaboration avec les bailleurs sociaux pour mettre en place des opérations de logements sociaux adaptées aux besoins dans les pôles principaux.

Améliorer l'accès au logement des publics spécifiques et favoriser la mixité sociale.

Améliorer l'accès au logement des jeunes.
Développer des programmes adaptés aux jeunes dans les polarités principales et secondaires.

Encourager le développement d'une offre de logements pour les personnes âgées et handicapées.
Développer des programmes adaptés aux personnes âgées dans les polarités principales et secondaires.

Structurer l'offre d'équipement, de services et de commerces de proximité.

Structurer l'offre d'équipements et de services afin d'en assurer l'accès pour tous les habitants.

Renforcer les équipements structurants dans les polarités et favoriser les mutualisations entre communes.

Conforter les équipements de proximité dans les communes rurales.

Soutenir le développement de l'offre d'équipements de santé.

Accompagner les maisons médicales.

Soutenir les commerces de proximité dans les centres-bourgs.

Maintenir les commerces existants dans les communes rurales.

Maintenir et développer les commerces dans les polarités.

Développer les mobilités alternatives à toutes les échelles.

Faciliter les mobilités en direction des pôles régionaux.

Ouvrir pour le maintien de la gare de Nogent-sur-Vernisson.

Améliorer la visibilité de l'offre en transports en commun.

Poursuivre l'organisation des mobilités alternatives à l'échelle de la CCCFG.

Conforter et développer les aires de covoiturage.

Favoriser les déplacements actifs du quotidien vers les polarités du territoire.

Promouvoir les mobilités douces au quotidien, vers les polarités du territoire.

PLUS D'INFORMATION SUR LE PLUI
www.comcomcfg.fr

Communauté de Communes
Canaux et Forêts en Gâtinais

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CANAUX ET FORÊTS EN GÂTINAIS
155 RUE DES ERABLES • 45260 LORRIS

